



COMMUNIQUE

Assemblée générale mixte du 21 octobre 2022

Paris, le 30 septembre 2022. Les actionnaires de la société Foncière Vindi ont été avisés de la réunion le vendredi 21 octobre 2022 de l'assemblée générale mixte. Aux termes de cette réunion, il sera proposé aux actionnaires d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

En conséquence, la société sera en mesure de publier sur son site internet ses états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021, à l'issue de cette réunion de l'assemblée générale, et avant le 31 octobre 2022.

Société anonyme au capital social de 2 174 944,09 euros
Siège social : 3 avenue Hoche – 75 008 Paris
R.C.S. Paris 438 400 723 R.C.S.
Tel : 01 56 79 51 15- 01 56 79 51 19